Unité - Progrès - Justice

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le Décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre;

## **DECRETE**

Article 1: Le Gouvernement du Burkina Faso est composé ainsi qu'il suit :

01. Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure.

Monsieur Simon COMPAORE

**02.** Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur.

Monsieur Alpha BARRY

03. Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, Garde des Sceaux.

Monsieur Bessolé René BAGORO

04. Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.

Madame Hadizatou Rosine COULIBALY née SORI

**05.** Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale.

Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO

**06.** Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Monsieur Filiga Michel SAWADOGO

07. Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

Monsieur Jean Martin COULIBALY

08. Ministre de la Santé.

Monsieur Smaïla OUEDRAOGO

09. Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques.
Monsieur Jacob OUEDRAOGO

10. Ministre de l'Eau et de l'Assainissement.
Monsieur Niouga Ambroise OUEDRAOGO

11. Ministre des Infrastructures.

Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA

12. Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières. Monsieur Alfa Oumar DISSA

13. Ministre des Transports, de la mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

Monsieur Souleymane SOULAMA

14. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Monsieur Stéphane Wenceslas SANOU

15. Ministre des Ressources Animales et Halieutiques.

Monsieur Sommanogo KOUTOU

16. Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes. Madame Aminata SANA née CONGO 17. Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle.

Monsieur Jean Claude BOUDA

- 18. Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille.

  Madame Laure ZONGO née HIEN
- 19. Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement.

  Monsieur Rémi Fulgence DANDJINOU
- 20. Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

  Monsieur Maurice Dieudonné BONANET
- **21.** Ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique.

Monsieur Batio BASSIERE

22. Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Monsieur Tahirou BARRY

23. Ministre des Sports et des Loisirs.

Monsieur Taïrou BANGRE

24. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, chargé du Budget.
Madame Edith Clémence YAKA

25. Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur, chargé de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur.

Madame Rita Solange AGNEKETOM née BOGORE

26. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille, Chargé des Affaires Sociales, des Personnes vivant avec un Handicap et de la Lutte contre l'Exclusion.

Madame Yvette DEMBELE

27. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire.

**Madame Pauline ZOURE** 

28. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure, chargé de la Décentralisation.

Monsieur Alfred GOUBA

29. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, chargé de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Monsieur Urbain COULDIATI

Article 2 Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 janvier 2016

E Christian KABORE

Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Thick